



MERLOS Florian

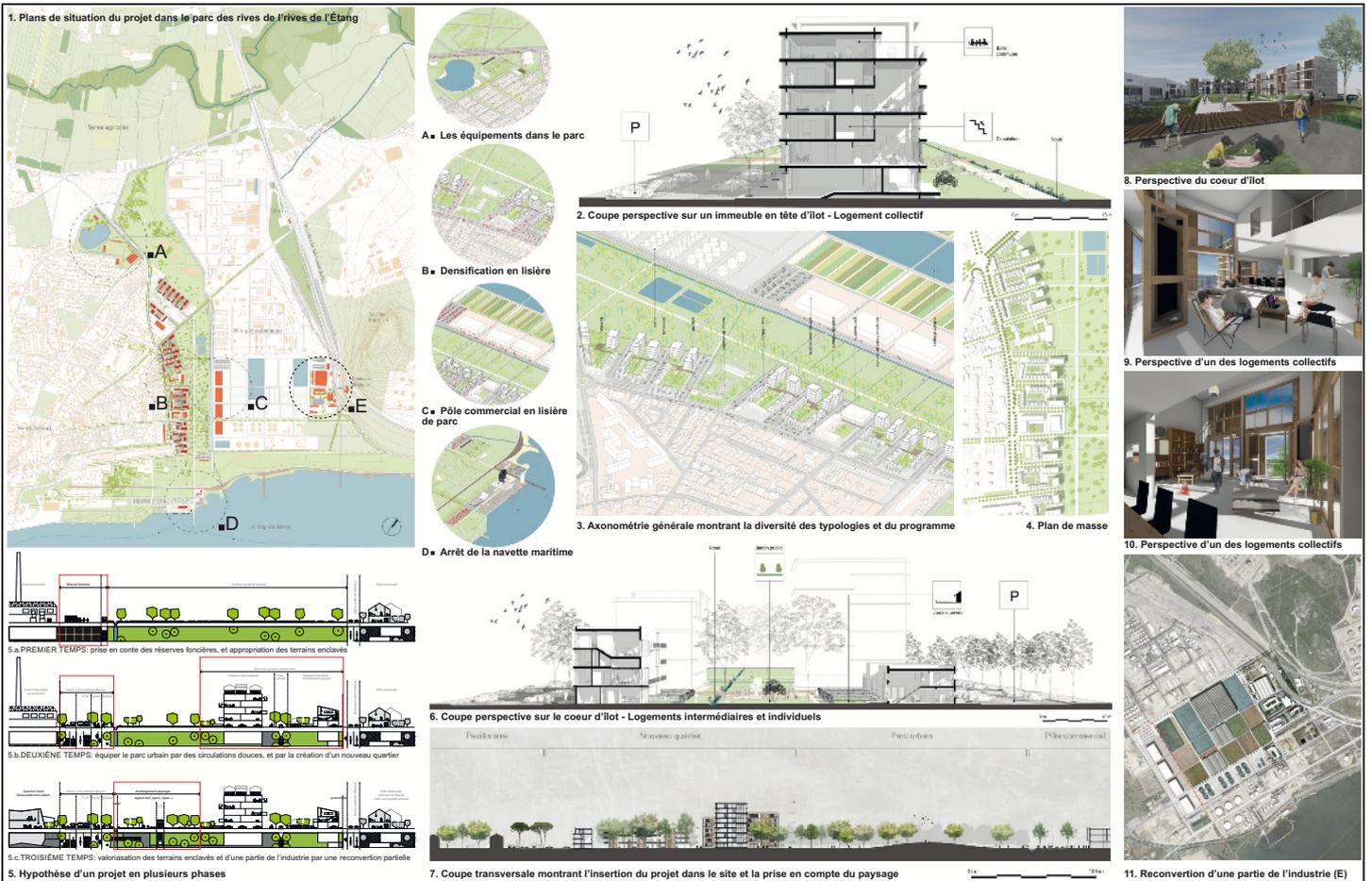
Directeur d'études : Laurent HODEBERT

Comment concevoir un projet urbain dans un contexte industriel ? Comment renouer des liens entre la ville et son patrimoine industriel ? Comment reconnecter à l'inverse, le domaine réservé à un site industriel, et sa ville ? Autant de problématiques qui mêlent de nombreux enjeux actuels : à savoir le devenir des grands sites pétrochimiques et leurs friches ; la qualification des sites délaissés ou « non-lieux » ; et enfin l'avenir social des populations en place, avec en fond la prise en compte de nouveaux besoins.

C'est au cœur du vaste territoire de la métropole Aix-Marseille Provence, que la ville de Berre l'Étang s'est progressivement développée. A partir de 1929, elle accueille la première raffinerie de l'étang de Berre, et profite d'un fort accroissement de sa démographie. Aujourd'hui, la population n'augmente plus du fait du **ralentissement de l'activité industrielle**. Ce site stratégique (1.), véritable enjeu pour le développement de nouvelles activités moins polluantes, nécessite toutefois du foncier non disponible sur la commune. D'où trois problématiques directrices :

- Comment permettre le développement urbain en frange nord-est de la ville de Berre l'Étang ? (5.a. & b.)
- Comment amorcer la reconversion d'une partie du site pétrochimique ? (5.c.)
- Comment reconnecter la ville de Berre l'Étang avec les infrastructures, et le vaste paysage ? (5.b.)

HABITER LA FRANGE ENTRE VILLE ET INDUSTRIE, Berre l'Étang (13)



Qualité de la vie sociale

Alors que se pose la question du **périurbain**, et de **l'étalement des villes sur la campagne**, l'attention portée à la **frange industrielle** située à l'est de la ville de Berre l'Étang prend tout son sens (5.a). Perçu comme **réserve foncière** évidente et non exploité, ce terrain boisé représente un véritable **enjeu pour la commune** et pour le parc des rives de l'Étang de Berre. Le travail mené sur ce terrain est l'occasion d'interroger la possibilité et la pertinence **d'habiter le parc** entre ville et industrie. Afin d'exprimer les besoins de la commune, et de rendre compte d'un état présent, le projet s'appuie sur des données concrètes et réelles. Une **étude socio-économique** sur la ville de Berre l'Étang, nous a permis d'appuyer le projet sur des **données concrètes**. Des hypothèses ont aussi été émises, et illustrent une possibilité d'évolution de la commune (5.). Le manque de foncier et la demande en **logement**, le manque **d'espace public** et **d'équipements**, ont été des éléments qui ont permis d'amener une **diversité dans les éléments du programme** au sein du projet (1.).

Qualité Architecturale

Il s'agit donc de développer un nouveau **quartier de logements** en lisière de ville (3. & 4.), ainsi qu'un **parc urbain** en liaison avec le site pétrochimique. Ce projet propose de donner une façade à l'est de la ville. En effet, les **quartiers pavillonnaires** sont enfermés dans une **logique sectorielle**. En réponse à cette situation, nous proposons un **aménagement ouvert sur le parc urbain** projeté (7.). Ce dernier relierait du nord au sud, les rives du ruisseau de l'Arc, à celles de l'étang. Ce nouveau quartier de logements constituant une **épaisseur bâtie** (4.), assure le traitement de l'interface entre la ville et le parc. Reliée au contexte par les **axes de circulation** issus du développement historique de Berre l'Étang, elle permet d'assurer le long du boulevard Henri Wallon, des perméabilités transversales de la ville au parc. La **typologie** utilisée pour les logements permet une **alternance entre cœurs d'îlot verdoyant et bâti** (6. & 8.), tout en créant des **cadres sur le parc**.

Respect de l'environnement

Le choix d'un **projet en plusieurs phases** (5.) répond au **contexte actuel** de la ville de Berre l'Étang. L'avenir du pétrole étant compromis d'ici vingt à quarante ans, il a été question d'imaginer une **transition énergétique** de la commune. La construction d'un **nouveau quartier** qui se veut totalement **autonome en énergie**, est une façon d'amorcer le développement de la ville vers l'est. A terme on imagine que la ville puisse **recupérer la totalité du site industriel** (11.), pour s'y développer **sans coloniser de nouveaux terrains**. Ce **phasing** permet donc d'imaginer à **court et moyen terme** ce que pourrait devenir la ville de Berre l'Étang.